



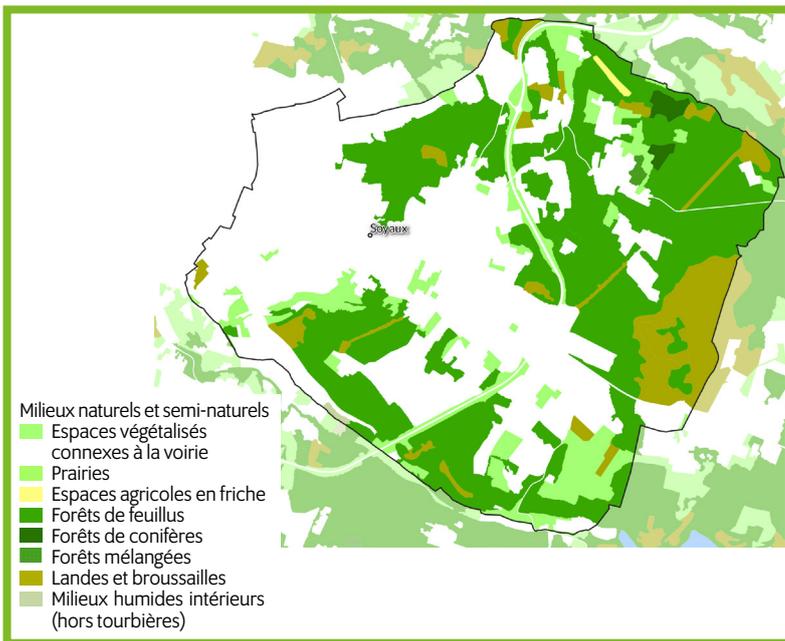
PORTRAIT DE TERRITOIRE

Département

Commune de Soyaux

79

Carte d'identité de la collectivité



© Commune de Soyaux

Superficie du territoire : 12,72 km²

Nombre d'habitants : 9 356

Communauté d'agglomération **Grand Angoulême**

Espaces protégés :

→ Arrêté préfectoral de protection de biotope : [Brandes de Soyaux et coteaux d'Enteroche](#)

→ Espace naturel sensible : Brandes de Soyaux

→ Natura 2000 : [Vallées calcaires péri-angoumoises](#)

→ Site géré par le Conservatoire des espaces naturels : Brandes de Soyaux

Politique « biodiversité » du territoire

D'une superficie de 1276 hectares dont 26 % de bois et 6 % de landes, le territoire de Soyaux se répartit harmonieusement entre les traditionnelles utilisations du sol urbain, agricole et naturel. Composée de nombreuses combes ou vallées, de plateaux et de bois, la commune est traversée par deux cours d'eau : l'Anguienne au sud, et la Font Noire au nord. Ces espaces naturels font de Soyaux une commune privilégiée et lui confèrent l'appellation de « poumon vert de l'agglomération ».

La mairie de Soyaux entend bien continuer le travail de préservation de son « capital environnemental » à travers les objectifs et actions suivants :

- la préservation de la biodiversité : maintenir la faune et flore patrimoniale là où elle a été identifiée dans les zones naturelles périurbaines, préservation des plantes anciennes avec un verger ancien, mise en avant de la richesse des plantes avec un jardin dédié
- l'augmentation de la résilience des espaces verts et naturels face à la pression de l'urbanisation mais aussi du changement climatique : Adaptation des plantations au climat et à son évolution, ainsi que des modalités d'entretien, réalisation d'espace de stationnement végétalisé, création d'îlot de fraîcheur
- développement de la biodiversité dans les zones urbaines où elle peine à être pérenne à travers des actions de renaturation proportionnées à nos moyens humains, matériels et financiers.



Vallée Anguienne sous viaduc © Commune de Soyaux



Vallée de l'Anguienne © Commune de Soyaux

Plan d'actions TEN

La commune de Soyaux a été reconnue pour les actions suivantes :

→ Augmenter la perméabilité des sols urbains

Objectifs : retrouver la biodiversité locale, permettre l'infiltration des eaux de pluie et lutter contre les îlots de chaleur.

→ Développer les pollinisateurs

Objectifs : soutenir les populations d'abeilles sauvages et domestiques par la création de nouveaux sites d'accueil et par la mise à disposition d'espaces réservés aux plantes mellifères.

→ Restaurer les pelouses sèches

Objectif : permettre la conservation des pelouses sèches de la commune qui se trouvent en dehors des zones Natura 2000.



Brandes protégées © Commune de Soyaux

Contact TEN



Annabel LAMBERT

Ville de Soyaux

Directrice des Services Techniques et du PAD

annabel.lambert@mairie-soyaux.fr

Une action réalisée par l'ARB NA, dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Avec le soutien financier de :

